

CONDITIONS GENERALES

L'inscription d'un jeune à l'école de « sports nature » ou à l'école de « canoë-kayak » implique l'acceptation des présentes conditions générales et notamment le respect des prérequis liés à la pratique des activités proposées (cf. code du sport).

- * Le pratiquant ne doit présenter aucune contre-indication médicale aux activités pratiquées (sauf avis contraire), chaque participant ou son représentant légal pour les mineurs autorise l'autorité compétente à faire pratiquer sur sa personne tout acte médical ou chirurgical d'urgence),
- * les pratiquants sont âgés de 7 ans révolus.

1 - INSCRIPTION ET REGLEMENT

L'inscription s'effectue en remplissant le bulletin d'inscription. Cette inscription implique que l'ensemble des pratiquants et le représentant légal pour les mineurs ont pris connaissance des présentes conditions générales, et déclarent y souscrire. L'inscription ne devient définitive qu'à réception par la « Base Sports Nature » du bulletin d'inscription dûment rempli, signé et accompagné des pièces nécessaires. Le solde doit être obligatoirement versé au début de l'animation. Une prestation non soldée dans ce délai peut être annulée.

2 - LES TARIFS PROPOSES comprennent :

L'encadrement des activités par des moniteurs diplômés d'Etat et le prêt du matériel nécessaire à la pratique de l'activité (sauf tenue personnelle).

Ils sont susceptibles de réajustement en conformité avec les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

3 - ANNULATION

Du fait de la « Base Sports Nature » : la « Base Sports Nature » peut annuler une animation pour des raisons de force majeure, ou tenant à la sécurité des participants, ou encore en cas d'insuffisance de participants.

Du fait du participant : toute annulation doit être adressée à l'attention de Mr le Maire par lettre recommandée. Dans ce cas un remboursement partielle ou total pourra être envisagé après étude de la demande.

4 - MODIFICATION DU FAIT DE LA BASE SPORTS NATURE

En cas de force majeure, dans l'intérêt des participants, ou pour assurer leur sécurité, la « Base Sports Nature » se réserve le droit de modifier les programmes proposés.

5 - RESPONSABILITE

Chaque participant est tenu de s'assurer pour les risques encourus en sa qualité.



ECOLE DE CANOE-KAYAK ET

DE SPORTS NATURE

Bulletin d'inscription ENFANT

2024-2025

L'école municipale des sports de nature propose pour la rentrée 2024 deux options :

♦ **EMS Option multi sports de nature,**

Elle permettra de goûter à plusieurs activités sportives tout au long de l'année (course d'orientation, escalade, canoë-kayak, tir à l'arc, golf et VTT). Pour toutes ces activités, des passerelles sont possibles vers les clubs locaux.

♦ **EMS Option canoë-kayak,**

Tout au long de l'année une pagaie entre les mains, les enfants testeront diverses embarcations et découvriront les subtilités de chacune en eau calme et en eau vive.

Afin de favoriser et de faciliter l'accès à la pratique sportive pour les jeunes publics, la commune de Cesson Sévigné, en partenariat avec l'association sportive CSCK Poissons Volants, a mis en place «l'itinéraire du jeune kayakiste». Cet itinéraire permet aux jeunes de pouvoir découvrir à leur rythme les activités nautiques en alliant une pratique de loisir et de compétition.

Base Sports Nature

2, route de Paris
35510 CESSON SEVIGNE
TEL:02-99-83-52-00
base-sports-nature@ville-cesson-sevigne.fr



EQUIPEMENT À PRÉVOIR :

Kayak / Stand up paddle / Rafting :

Paire de chaussures fermées obligatoire, vêtements permettant la pratique des activités nautiques (une combinaison néoprène intégrale conseillée et un coupe vent...), une serviette de bain et un change complet.

Course d'orientation / Tir à l'arc :

Chaussures type tennis, un coupe-vent, tenue de sport.

Escalade / Golf :

Tenue de sport, coupe vent, chaussures d'escalade, de Golf si possible ou baskets.

VTT :

Tenue de sport, coupe vent, gants et casque de vélo.

HORAIRES :

Les cours ont lieu le **mercredi** (en dehors des périodes de vacances scolaires) et sont organisés par tranche d'âge. Chaque groupe est limité à 12 places.

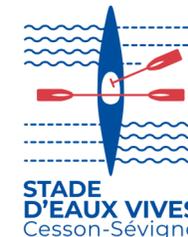
Mercredi (hors vacances scolaires)	14h-15h30		16h00-17h30
	7-9 ans	10-12 ans	13-17 ans
Ecole de « sports nature » kayak, rafting, stand up paddle, escalade, golf, course d'orientation, VTT, tir à l'arc	√	√	√
	9-12 ans		13-17 ans
Ecole de « canoë-kayak » kayak, rafting, stand up paddle,	√		√

TARIFS :

Cessonnais : 198 €

Non-Cessonnais : 231 €

BULLETIN D'INSCRIPTION



PARTICIPANT :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Age

TUTEUR LEGAL DU PARTICIPANT

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. domicile : Tél. travail :

Mail valide et lisible (obligatoire) :@.....

Ecole municipale des sports de nature (à partir de 7 ans) :

- 7-9 ans multisports nature
- 10-12 ans multisports nature
- 9-12 ans canoë-kayak
- 13-17 ans multisports nature
- 13-17 ans canoë-kayak

IMAGE : J'autorise / Je n'autorise pas (rayer la mention inutile), la « Base Sports Nature » à utiliser l'image de mon enfant, prise lors d'activité à des fins d'information, de promotion de la « Base Sports Nature », y compris sur le site internet de la ville et sur le Facebook de la Base.

Je soussigné en mon propre nom atteste avoir pris connaissance des conditions générales et déclare les accepter.

Date

Signature

Attention :

L'inscription ne sera valide qu'à réception du bulletin d'inscription dûment rempli, signé et accompagné de l'ensemble des documents ci-dessous :

- Une photocopie du brevet de natation de 25 m, avec immersion,
- Le règlement par chèque bancaire (Régie recettes canoë-kayak),
- Certificat médical conseillé mais non obligatoire.